République Française - Département de la Loire - **Elections législatives du 12 Mars 1978** - 1ère circonscription

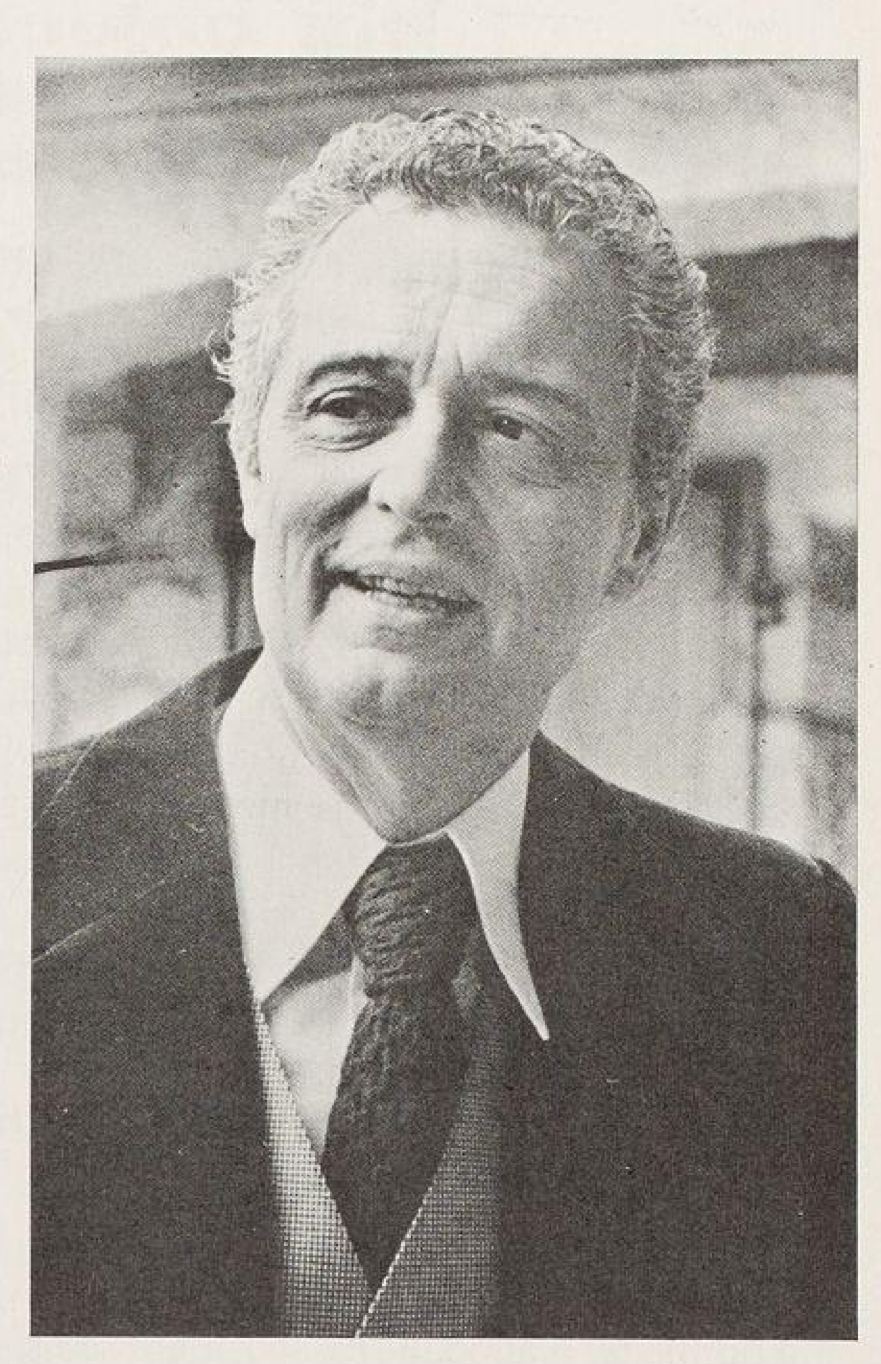
# MICHEL DURAFOUR

Candidat d'Union pour la Démocratie Française

Parti Radical Socialiste - Parti Républicain

Centre des Démocrates Sociaux

Candidat de l'Union pour la Majorité





Suppléant :

**Jean - Pierre VIALLARD**

***Electrices, Electeurs,***

Voilà un an les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche s'installaient à la mairie de Saint-Etienne.

UN AN, ÇA DONNE LE TEMPS DE REALISER LES PROMESSES FAITES.

Quel est le bilan de travail des nouveaux élus ? Ils ont beaucoup critiqué leurs prédécesseurs. Ils publient, aux frais des contribuables, une brochure de propagande. Mais c'est tout. Les chantiers sont arrêtés, l'économie locale est en panne, de nombreux licenciements ont eu lieu. **ET 1200 EMPLOIS ESSENTIELLEMENT FEMININS, DONT MICHEL DURAFOUR AVAIT NEGOCIE LA CREATION, SONT PARTIS AILLEURS DU FAIT DE LA MEFIANCE DES EMPLOYEURS A L'EGARD DE LA NOUVELLE MUNICIPALITE.** Aucune résidence pour personnes âgées n'a été construite, aucune crêche, aucune école, aucun gymnase. Les grands équipements sont abandonnés, **l'entretien même et la voirie** ne sont pas assurés.

ALORS QUE SONT DEVENUS LES 12 MILLIARDS D'ANCIENS FRANCS LAISSES PAR MICHEL DURAFOUR DANS LES CAISSES DE LA VILLE ?

***L'expérience catastrophique de St-Etienne, on en parle dans toute la France.***

Mais les femmes et les hommes de cette région courageuse et fière n'ont pas dit leur dernier mot.

***Tout peut changer . . .***

***. . . Ça dépend de nous tous !***

## *Oui, ça dépend de nous tous !*

**Reprenons notre élan** avec Michel DURAFOUR et son suppléant **Jean-Pierre VIALLARD,** jeune cadre technique, **qui proposent :**

### Dix objectifs d'action prioritaires pour la région stéphanoise et pour la France

I. **GARANTIR TOUTES LES LIBERTES MENACEES PAR LE PROGRAMME COMMUN** (liberté de s'exprimer, d'entreprendre, de choisir son école, son médecin, son lieu d'habitation) **ET ASSURER LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS,** en augmentant les effectifs de la police.

II. **DEFENDRE LE PLEIN EMPLOI,** par le développement des activités économiques, l'exportation et l'accroissement progressif de la consommation intérieure. **LE PREMIER EMPLOI DES JEUNES CONSTITUE LA PRIORITE DES PRIORITES.** Il faut donc encourager les créateurs d'emploi, la petite et moyenne entreprise, l'artisanat, le commerce et l'exploitation agricole familiale, en bloquant toute nouvelle augmentation des impôts et des charges sociales des particuliers et des entreprises en 1978 et en 1979 ; en revenant à la liberté des prix grâce à une politique de concurrence ; en assurant aux artisans, aux commerçants, aux agriculteurs et d'une manière générale à tous les non-salariés la même couverture sociale qu'aux salariés (maladie, retraite, conjoint) ; en simplifiant toutes les formalités administratives.

III. **AUGMENTER LES SALAIRES LES PLUS BAS,** en évitant l'inflation de telle sorte que l'augmentation de salaire ne soit pas aussitôt détruite par la flambée des prix.

IV. **RENFORCER LA SOLIDARITE A L'EGARD DES PERSONNES AGEES,** en portant le minimum vieillesse annuel pour un ménage à trois millions d'anciens francs ; en améliorant le régime des retraites, notamment les avant-loi du 31 Décembre 1971, et en abaissant l'âge de la retraite pour ceux qui le souhaitent ; en votant des mesures nouvelles ou complémentaires de réduction d'impôts, d'aides ménagères à domicile, d'allocations logement, de secours par téléphone.

V. **PROCURER AUX FAMILLES PLUS DE BIEN-ETRE,** par une croissance continue du pouvoir d'achat des allocations familiales, l'institution d'un revenu familial garanti, la mise en place d'un statut social et d'une retraite pour les mères de famille.

VI. **AMELIORER LA VIE DES FEMMES,** en créant des stages rétribués pour les femmes désireuses ou obligées de travailler, en assurant des ressources aux veuves ou des garanties d'emploi, en facilitant le travail à temps partiel.

VII. **AIDER LES JEUNES A S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE ET DANS LA VIE SOCIALE,** en instituant un droit à la formation professionnelle rémunérée, en renforçant encore l'égalité des chances à l'école, en rendant les équipements sportifs plus nombreux et la culture accessible à tous.

VIII. **COMBATTRE TOUTES LES INJUSTICES, NOTAMMENT LES INJUSTICES FISCALES, ET SE PENCHER SUR LE SORT DES PLUS EXPOSES,** en promouvant une politique agricole conforme aux besoins et aux intérêts de l'exploitation familiale, en donnant aux rapatriés les indemnités qui leur sont dues, en relevant la retraite des anciens combattants, en assurant du travail et un revenu aux handicapés.

IX. **ELEVER LA QUALITE DE LA VIE,** par la construction de logements en co-propriété à des prix raisonnables, par le renforcement de la vie associative, par l'accélération de l'aménagement des quartiers, des centres de loisirs, de l'environnement, par la lutte contre toutes les pollutions.

X. **CONSTRUIRE L'EUROPE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIALE,** qui assurera LE PROGRES INDUSTRIEL, LE PLEIN EMPLOI ET LA PAIX.

# avec Michel DURAFOUR

## Reprenons notre élan pour que vive la région stéphanoise !

Imprilux - St-Etienne

Vu le candidat.